

# Calendrier de vaccination de Terre-Neuve-et-Labrador 1<sup>er</sup> juin 2018

**Tableau 1 : Calendrier de vaccination systématique des enfants débutant dès la petite enfance**

Âge	Vaccin
2 mois	DCaT-VPI-Hib, Pneu-C-13 et Rot-5*
4 mois	DCaT-VPI-Hib, Pneu-C-13 et Rot-5*
6 mois	DCaT-Polio-Hib**, Rot-5*
6 mois et plus**	Petite enfance (automne et hiver seulement)
12 mois	Pneu-C-13, RORV et Men-C-C
18 mois	DCaT-VPI-Hib et RORV
Entre 4 et 6 ans	DCaT-VPI ou d-VPI

**Tableau 2 : Dans le cadre du programme de santé en milieu scolaire**

4 <sup>e</sup> année	Men-C-ACYW-135
6 <sup>e</sup> année	HB VPH-9
9 <sup>e</sup> année	dcaT

<b>DCaT-VPI-Hib :</b>	Contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire, le tétanos, la poliomyélite et Haemophilus influenza de type B
<b>DCaT-VPI :</b>	Contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire, le tétanos et la poliomyélite
<b>dcaT-VPI :</b>	Contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire, le tétanos et la poliomyélite
<b>Pneu-C-13 :</b>	Vaccin conjugué contre 13 types de pneumocoques
<b>Inf :</b>	Influenza
<b>Men-C-C :</b>	Vaccin conjugué contre l'infection à méningocoque de type C
<b>Men-C-ACYW135 :</b>	Vaccin conjugué contre les infections à méningocoque de types A, C, Y et W135
<b>RORV :</b>	Vaccin combiné contre la rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle
<b>HB :</b>	Contre l'hépatite B (2 doses réparties sur une période de 6 mois)
<b>VPH-9 :</b>	Contre 9 souches du virus papillome humain (2 doses sur une période de 6 mois offert à compter de septembre 2018)
<b>dcaT :</b>	Contre la diphtérie, la coqueluche acellulaire et le tétanos pour les adolescents
<b>Rot-5 :</b>	Vaccin oral pentavalent contre l'infection par rotavirus

- \* **Ne pas donner par injection.** Le vaccin Rot-5 est pris par voie orale. Nouveau depuis le 1<sup>er</sup> juin 2018.
- \*\* Les enfants présentant un risque élevé de contracter la maladie devraient recevoir une dose additionnelle du vaccin Pneu-C-13 à 6 mois.
- \*\*\* Tous les enfants âgés de 6 mois ou plus peuvent recevoir le vaccin contre l'influenza.

**Les enfants présentant un risque élevé de contracter la maladie pourraient recevoir une dose additionnelle du vaccin. Pour les retards au calendrier ou pour en savoir plus, consultez le guide d'immunisation (*Immunization Manual*) sur le site du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, à l'adresse [http://www.health.gov.nl.ca/health/publichealth/cdc/health\\_pro\\_info.html#immunization](http://www.health.gov.nl.ca/health/publichealth/cdc/health_pro_info.html#immunization) ou communiquez avec le personnel infirmier du contrôle des maladies transmissibles de la région de la santé de votre région.**